

LES CAVES ANCIENNES D'ÉTAMPES.

Notre regretté collègue Léon Marquis a publié en 1884, dans le Bulletin de la Société archéologique du Gâtinais, une étude sur les caves d'Étampes.

Je désire donc seulement présenter le résultat de mes observations personnelles, que vont éclaircir plusieurs plans obligeamment exécutés pour la circonstance par M. Albert Mauduit.

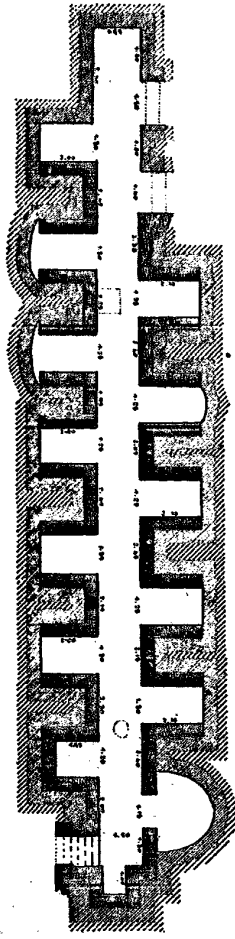
Je ne vois pas que la question des caves du Moyen Age ait été beaucoup étudiée jusqu'à présent, sauf quand il s'est agi de caves savamment construites, postérieures au XI^e siècle, ou de lieux souterrains sacrés comme les cryptes d'églises. Je n'ai pas la possibilité de m'aider des opinions de mes confrères pour établir la mienne.

Mon impression, après avoir étudié les constructions étampoises, est que, durant le Haut Moyen Age jusqu'au XII^e siècle, l'usage des caves tel que nous le comprenons aujourd'hui n'était pas encore connu, non seulement dans notre petite région, mais dans un cercle beaucoup plus étendu : on n'avait pas encore pris l'habitude de creuser des salles complètes au-dessous du niveau du sol, et en même temps entièrement couvertes par les maisons, pour de simples usages domestiques. Les caves étampoises que je crois les plus anciennes sont sous la terre, en dehors des maisons, étant parfois assez éloignées de celles-ci ou commençant au pied de leur muraille extérieure, comme à l'Hôtel des Trois-Rois.

A mon avis, on peut diviser les caves anciennes d'Étampes en cinq ou six catégories plus ou moins distinctes :

PREMIÈRE CATÉGORIE. — Les caves que je place dans la première catégorie sont, je crois, les plus anciennes¹. Un de leurs types les plus parfaits se trouve au numéro 164 de la rue Saint-Jacques, sur l'emplacement de l'ancienne auberge du *Dauphin* (Fig. XLIII).

¹ Il est possible qu'elles ne soient pas toutes de la même époque éloignée. Aussi plusieurs d'entre elles peuvent avoir été modifiées au cours des siècles, les unes réduites, les autres augmentées et même voûtées quand elles ne l'avaient pas été dès l'origine.



Plan de Mauduit, 1908. — Echelle de 0,005 pour mètre.

Fig. XLIII. — CAVE ANCIENNE A ÉTAMPES
164, rue Saint-Jacques.

Toutes les caves de cette série se composent d'un étroit et long couloir éventré de distance en distance, à droite et à gauche, par des niches juste assez larges et profondes pour loger une pièce de vin. Ces petits caveaux ou niches ne sont pas placés l'un en face de l'autre : il y a généralement une alternance. Les voûtes en blocage font un berceau très irrégulièrement dessiné, tantôt brisé, tantôt visant le plein cintre. La voûte est percée de prises d'air.

Ce type de caves se rencontre très fréquemment dans la rue Saint-Jacques du côté des numéros pairs, par une conséquence de la configuration du terrain très en pente. On y accède quelquefois très facilement, sans être obligé de descendre de nombreuses marches. Quand elles se sont suffisamment enfoncées sous la colline, elles rencontrent le tuf et elles y pénètrent sans avoir recours à aucune maçonnerie ; plus de murs, plus de voûtes ; la cave est creusée en pleine terre, mais toujours sur le même principe d'un couloir avec des niches. A l'Hôtel des Trois-Rois, il y a deux

couloirs parallèles reliés entre eux par un passage vortical.

Bien entendu, tous ces couloirs souterrains furent uniquement des caves à vin et les niches servaient à loger les divers récipients. Etampes fut jadis un grand pays vignoble, comme Argenteuil et Suresnes le sont restés un peu aujourd'hui. Au Moyen Age, la récolte étampoise comptait beaucoup dans l'Île-de-France : le roi notamment possédait des vignes dont le produit très apprécié était régulièrement mis en vente pour faire un revenu¹. Les récoltes se déposaient donc dans les caves que je viens de décrire et probablement aussi dans d'autres celliers plus vastes.

La forme des tonneaux était sensiblement la même qu'aujourd'hui ; nous en connaissons des spécimens du temps par les images ; il en existe à Saint-Denis, à Bayeux et à Reims dans des sculptures des XII^e et XIII^e siècles. Les tonneaux avaient donc une place parfaitement convenable dans les niches.

C'est une grave erreur de persister à prendre nos vieux couloirs de caves à vin pour des casemates ou des souterrains allant très loin et qui furent creusés en prévision des guerres.

DEUXIÈME CATÉGORIE. — Les caves de la 2^e catégorie sont construites sur le même plan et presque suivant le même principe de construction, mais, cette fois, les couloirs sont plus larges et plus commodes, et surtout, détail évidemment très important, les croisées d'ogives ont été utilisées de distance en distance pour les voûtes. Une cave de ce genre se trouve dans le faubourg Saint-Pierre (chez Madame veuve Renard, 47, rue Sadi-Carnot) tout près de l'endroit où, dit-on, s'éleva l'Hôpital de Buval. Les arcs ogifs, en pierre de grès, très grossiers, et forcément peu importants, se trouvent au croisement du couloir avec deux niches placés cette fois l'un en face de l'autre, comme une coupole d'église au croisement de la nef et du transept. Cette cave de Saint-Pierre s'enfonce sous la colline comme la plupart des caves de la 1^{re} catégorie.

TROISIÈME CATÉGORIE. — Dans une troisième catégorie, les caves se composent toujours de couloirs et de niches, mais elles sont placées sous les maisons. Alors les couloirs sont parallèles à la rue, et les niches élargies sont principalement ouvertes d'un seul côté, le côté extérieur, le côté de la rue.

1. M. L.-Eug. LEFÈVRE, *Etampes et ses monuments aux XI^e et XII^e siècles*, p. 33, 58, 86. — Un document du XVI^e siècle indique l'existence, dans le seul faubourg de Saint-Pierre, de 67 vigneron ; on peut croire qu'ils étaient aussi nombreux dans le faubourg de Saint-Martin. On me dit qu'actuellement les rares vignobles qui subsistent rapportent dans les bonnes années par hectare environ 30 hectolitres de vin marquant 8 ou 9°.

QUATRIÈME CATÉGORIE. — Dans la quatrième catégorie, les caves sont d'architecture savante : elles s'élargissent, elles cessent d'être des couloirs et leurs voûtes sont suspendues sur des colonnes centrales.

J'aurais pu leur donner comme plus ancien modèle la salle profonde et curieusement voûtée qui se trouve sous la sacristie de l'église Notre-Dame, car je la crois du commencement du XII^e siècle, mais elle n'a certainement jamais servi à des usages domestiques, et, au contraire, elle fut probablement dès son origine un ossuaire comme nous savons pertinemment qu'elle le fut par la suite des temps.

D'ailleurs la cave de Notre-Dame diffère, par un point essentiel qui concerne la voûte, des caves civiles dont nous voulons parler. Celles-ci possèdent en effet des voûtes à croisées d'ogives, d'un caractère à la fois spécial et commun. Leurs arcs ogifs sont à profil carré et parfois très saillants. Les chapiteaux des colonnes isolées sont simples.

Je connais deux caves de ce type (n° 13, Place de l'Hôtel de Ville, et au Collège), mais il existe plusieurs salles construites semblablement qui ont été jusqu'ici classées à tort comme caves (n° 27, rue des Cordeliers ; n° 46 bis, rue Sainte-Croix ; et n° 3 bis, rue de la Roche-Plate). Ces dernières ne sont pas des caves puisqu'elles sont seulement très peu enfoncées au-dessous du niveau de la rue, par suite de la surélévation certaine du sol environnant. La légende a voulu faire de ces salles, souterraines ou non, des chapelles, voire même des synagogues !¹ En réalité, elles furent tout de suite des magasins, ou des boutiques, des celliers ou tout autre chose du même genre : la voûte était au moyen âge d'un usage universel.

J'attribue la construction de ces salles à la fin du XII^e siècle ou au XIII^e s.

CINQUIÈME CATÉGORIE. — La cinquième catégorie est beaucoup plus nombreuse que la précédente. Elle comprend des caves parfois vastes, à une seule pièce, et voûtées en berceau plein cintre ou surbaissé. On a dû commencer à construire de ces caves dès le XII^e siècle, mais j'attribue la plupart de celles que nous connaissons aux siècles postérieurs. Il y en a une fort belle sous l'Hôtel-de-ville ;

1. A propos des fausses chapelles, salles capitulaires, etc., soi-disant transformées en caves, voir *Bullet. du Comité des travaux hist. sect. arch.*, 1884, n° 2, p. 169.

2. Il y a encore une cave voûtée du même genre sous les ruines du Temple (L. Marquis, *ouv. cité* ; — Max. LEGRAND, *Étampes pittoresques*, arrond. p. 59), mais quel en fut l'usage ?

mais quelques-unes sont dans des jardins et couvertes de terre, comme celle du Prieuré dans le faubourg Saint-Pierre¹. Enfin, nous en connaissons une de construction soignée, qui originairement devait être moins en contre-bas du sol qu'aujourd'hui, et pouvait servir de cellier (Carrefour des religieuses n° 8, ancienne dépendance des Cordeliers probablement). Quelques-unes apparaissent comme des annexes ajoutées à des caves plus anciennes.

Nous classerons dans la même catégorie la cave de l'ancien palais royal devenu palais du Tribunal. Elle a été altérée légèrement, mais nous croyons l'avoir restituée dans notre plan (fig. XLIV). Occupant seulement la moitié du sous-sol de la construction, elle se compose de deux salles reliées par un couloir. Le tout est voûté en berceau brisé sans grande régularité. La salle nord, un peu plus large que l'autre, est partiellement divisée par un mur permettant d'avoir deux voûtes de moindre portée; la salle sud, à un seul compartiment, a été réduite par le voisinage d'une fosse d'aisance dont la construction ne saurait être que contemporaine ou antérieure². En C est un terre-plein qui marque l'emplacement d'une ancienne courette: en somme, le couloir traverse le terre-plein pour faire communiquer les deux salles de cave. En M et M' on voit les doubleaux qui soutiennent les gros murs limitant la courette. Dans la voûte à berceau brisé du couloir, est une ouverture O qui fournissait l'air et la lumière. En E se voit un escalier d'une étroitesse rare qui faisait communiquer la courette avec la cave. Il semble qu'il ait existé jadis un autre passage donnant accès à la cave par la façade: c'était peut-être un escalier communiquant avec le principal escalier en tourelle³ qui conduisait au premier étage et à la grande salle du palais. En O', la voûte est percée d'une seconde ouverture dont l'emplacement, mal propice à la ventilation, nous fait supposer qu'elle servait peut-être au passage des brocs de vin⁴.

La cave ne doit pas remonter à l'origine du palais; elle date plutôt du XIII^e siècle ou du commencement du XIV^e, quand la construction

1. Cette cave a été oubliée par L. Marquis: elle est longue de 9 mètres sur 3 m 23, et a 3 m 20 de hauteur; elle a quatre travées de 2 m 25 chacune, divisées par trois arcs doubleaux reposant sur des consoles; aux extrémités, deux arcs formerets; construction en calcaire, simple, mais savante néanmoins, due aux moines de Fleury-Saint-Benoît.

2. La fosse est placée sous les chambres privées du roi.

3. Escalier et tourelle sont détruits. Nous savons seulement par Fleureau (*Antiquitez d'Estampes*, p. 36) qu'ils ont existé, et nous sommes obligé de deviner leur emplacement.

4. A Bourges, dans l'Hôtel de Jacques Cœur, la salle à manger communiquait avec la cave par une trappe (C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. II, p. 67 et 69).

primitive subit un important changement. Le palais n'aurait donc pas eu de cave originairement ; mais ceci n'a rien de surprenant, car tout le rez-de-chaussée était réservé aux cuisines, offices, chambres des serviteurs, et il y avait sans doute place pour un petit cellier¹.

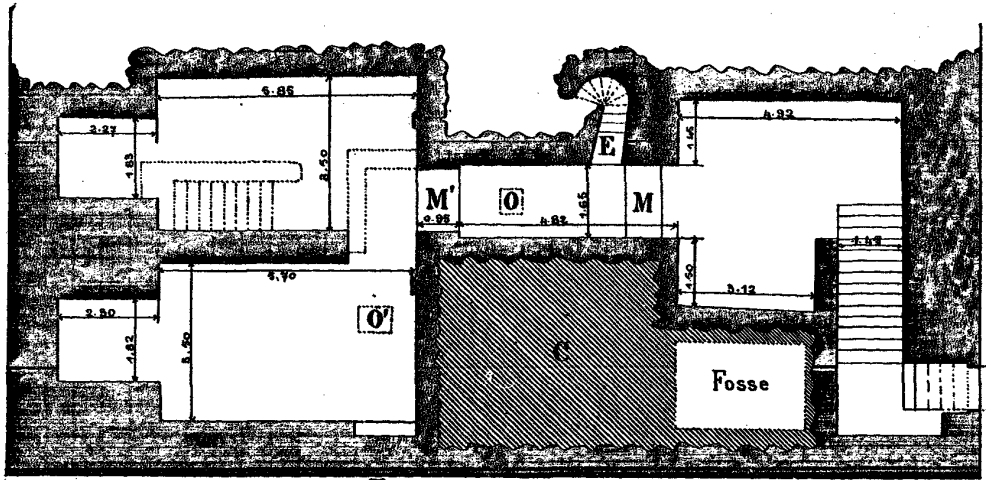
SIXIÈME CATÉGORIE. — Dans la sixième et dernière catégorie, nous faisons entrer des caves charpentées qui surmontent d'autres caves voûtées. Il est difficile de se prononcer sur l'origine de ces caves. J'en connais deux, une dans la rue de la Juiverie et l'autre dans une maison de la Place Notre-Dame. Il n'y a pas le moindre doute qu'elles furent faites pour des marchands, mais on doit se demander si c'est à l'origine de la construction ou seulement plus tard, pour obvier aux inconvénients de la surélévation du sol de la rue. Leurs plafonds sont faits de fortes poutrelles très serrées. L'une d'elles est située dans une ancienne maison de juif, confisquée en 1183 par Philippe-Auguste.

PARTICULARITÉS. — On trouve dans plusieurs de ces caves anciennes d'Etampes des particularités dont nous n'avons pas toutes parlé encore.

1. Nous ne parlons que du cellier à l'usage de la maison du souverain ; car au contraire la plus grande partie des récoltes royales devait s'entasser dans des celliers voisins autrement étendus, jusqu'à la mise en vente, le jour du *ban*.

Je sais qu'il semble difficile d'admettre au premier abord que la cave soit une addition tant soit peu postérieure à la construction primitive ; mais le vrai n'est pas toujours vraisemblable. Je répète ici ce que j'ai dit au début de cette étude : au commencement du XI^e siècle, on ne paraît pas avoir déjà reconnu la nécessité ni même l'utilité des caves sous les maisons, au moins à Etampes et dans le domaine royal. Je crois que les rares constructions du XI^e siècle qui subsistent, comme les châteaux-forts, confirment ma manière de voir : ces édifices ont des rez-de-chaussée clos qui remplacent la cave. Le système général ne devait subir que peu de variantes. Or, j'ai toutes raisons de croire que, dans le palais d'Etampes, entre le sol actuel et le premier étage, il existait un étage intermédiaire ; ainsi pour employer un langage tout à fait moderne, il m'apparaît qu'il y avait 1^o un sous-sol peu en contre-bas, très éclairé et aéré, 2^o un rez-de-chaussée élevé sous le premier étage. Le cellier pouvait donc se trouver dans la partie la plus inférieure avec le bûcher, etc., tandis que les logements des serviteurs étaient au-dessus. Je crois d'ailleurs aussi que l'étage intermédiaire ou rez-de-chaussée dont je parle n'occupait pas toute la superficie du palais ; et les cuisines notamment placées dans l'angle sud-est, pouvaient avoir un plafond très élevé.

Enfin, les caves n'occupent que la moitié du sous-sol. Elles ont un caractère étroit, mesquin qui dans une demeure royale paraît indiquer un repentir. Le soin médiocre donné à la construction n'est pas nécessairement un certificat d'origine primitive. Pour comble, les berceaux des voûtes sont brisés. J'ajoute que M. Lefèvre-Pontalis et M. Albert Mayeux ont jugé les caves du XIII^e ou du XIV^e siècle ; et je ne fais en somme que me rallier à leur opinion.



Façade du Palais.

A. Mauclaire, Géomètre à Etampes

Fig. XLIV. — CAVES DE L'ANCIEN PALAIS ROYAL A ETAMPES.

Ainsi l'une d'elles possédait un four ; d'autres ont des puits.

Presque toutes celles qui s'allongent sous les jardins possèdent des prises d'air parfois suffisantes pour l'éclairage et qui nous font songer à l'intéressante étude communiquée à Rambouillet par notre regretté confrère Pourdrignier¹.

On y rencontre fréquemment des crachots et des boucles de fer scellés dans les voûtes, qui, dit-on, servaient aux tisseurs de toile².

Enfin, souvent deux caves sont superposées : dans ce cas, la plus belle est presque toujours celle de l'étage supérieur.

Après ce rapide coup d'œil sur les caves anciennes d'Etampes, il n'est pas inutile d'insister sur la fausseté des légendes qui veulent que les caves à couloirs soient des souterrains naturellement se dirigeant vers Guinette, c'est-à-dire vers l'ancien château-fort, ou bien ménageant des sorties vers la campagne. Tout cela est de la pure fantaisie : je m'efforcerai de dire brièvement pourquoi.

D'abord, comme on l'a vu, les couloirs ont des niches pour loger les pièces de vin, et on ne s'expliquerait pas un nombre si considérable de souterrains, — une cinquantaine ou plus peut-être, — qui d'ailleurs ne débouchent nulle part, car on n'en a jamais trouvé hors la ville, pour correspondre avec ceux de l'intérieur. Du côté de Guinette, on n'a jamais découvert une seule galerie dans la tranchée de plus ou plus élargie qui sert maintenant au passage du chemin de fer, et qui est un ancien fossé de rempart.

L'idéal pour une forteresse est d'être aussi isolée que possible : jadis, la plus sérieuse crainte des défenseurs fut d'être approchés par des mineurs s'avancant invisibles pour lutter à chances égales³. Quelle folie auraient commise les constructeurs du château d'Etampes s'ils avaient préparé pour leurs ennemis tant de chemins

1. *L'éclairage des grottes paléolithiques devant la tradition des monuments antiques*, Bulletin de la Conférence des Sociétés savantes de Seine-et-Oise, 3^e Réunion, 1907.

2. Ceci est vraisemblable, car l'atmosphère des caves est favorable aux travaux de tissages. La toile fine, dite *battiste*, se fait dans des caves dont l'air humide empêche les fils ténus de se rompre lorsqu'on les tend. Dans les campagnes du Cambésis subsistent de ces ateliers dont certains peuvent remonter au x^v^e siècle (Enlart, *ouv. cité*, t. II, p. 102). — La corporation des tisseurs fut jadis très importante à Etampes. Elle obtint de Philippe Auguste une charte de franchise, en 1204 (L. Eug. Lefèvre, *ouv. cité*, p. 77).

3. On lit dans Fleureau que, en 1652, les principaux chefs parmi les assiégés « visitèrent les caves de la ville qui aboutissaient près des murailles » (Ouv. cité, p. 280). On voit par là très clairement quelle était la crainte des assiégés et aussi que les caves aboutissaient, c'est-à-dire se terminaient près des murailles, mais sans les atteindre et à plus forte raison sans les dépasser.

abrités venant tous converger vers la place qu'ils considéraient comme leur suprême espoir de salut ! Et comment s'illusionner sur le secret de tant d'ouvertures, de tant de couloirs dissimulés partout !

En général, le fond des caves, comme je l'ai dit, n'est plus maçonné ; on s'est contenté de creuser dans le tuf dur un couloir et des niches. Si plusieurs parmi elles ont leur extrémité terminée par un mur de pierre, et si cette circonstance semble bien indiquer que la cave se prolongeait, il ne faut pas en déduire que c'était considérablement plus loin. On a réduit les caves, parce qu'elles furent jugées dangereuses, soit à la suite d'éboulis, soit pour toute autre cause.

De plus, si ces caves avaient été prolongées beaucoup plus loin, elles auraient été fatalement débouchées dans le fossé entourant la ville, puisqu'elles conservent une direction droite, sans fléchissement du plan, et ne plongent pas sous le fossé, comme il faudrait si leur destination avait été de sortir de la ville pour atteindre le château, ou conduire tout autre part.

D'autres fois, dans l'intérieur de la ville, des couloirs de caves ont été bouchés parce que la cave s'étendait jusque sous des jardins depuis traversés par des rues, ou simplement parce qu'une place publique a été élargie. Une cave très caractéristique à ce point de vue, est celle de M. Lange, dans la rue Darnatal, qui est toujours utilisée quoique pénétrant sous la voie publique, parce que son couloir est parallèle ; si celui-ci avait été vertical à la rue, il eut bien fallu l'abandonner.

Nous ne prétendons pas, bien entendu que, dans un temps de guerre, quelques-unes de ces caves n'ont pas servi à dissimuler des objets durant une courte période, mais en aucune façon on ne saurait admettre qu'elles sont des souterrains préparés pour la fuite, ni des casemates construites en vue des sièges. De même les caves voûtées avec colonne centrale ne sont ni des chapelles, ni des synagogues. La légende a certainement beaucoup de charme, mais la vérité, avec toute son inflexible rigueur, est quand même plus belle aux yeux de ceux qui ont pris leur parti des déceptions qu'elle nous cause ¹.

1. Depuis la Conférence d'Elampes, me trouvant à Marseille, le hasard m'y a fait assister à une polémique concernant justement d'anciennes caves et surtout un souterrain purement légendaire que l'on s'imagine passer sous le Port-Vieux pour relier les deux rives. Pendant des semaines, la croyance populaire a désespérément lutté dans un journal contre la sagesse et les faits. Il faut rendre hommage à M. l'abbé Arnaud d'Aguel, l'archéologue provençal bien connu, qui se plaça en tête du parti du bon sens (*Le Petit Marseillais*, août et sept. 1908).

